

PROGRAMME DE LA MATINÉE

Mot du président

Séquence 1 : Frontage vivant et vivable : repenser la relation public-privé pour revitaliser les centres de villages

• Jean Planès, architecte, paysagiste, urbaniste, co-fondateur de l'agence Traverses, enseignant à l'école nationale supérieure d'architecture de Montpellier (ENSAM)

Des exemples à différentes échelles de territoires et à différentes périodes montreront que la dimension architecturale des rez-de-chaussée (frontages, épaisseur des façades, enseignes, locaux quels qu'ils soient, marches d'escaliers, assises moulées, plantations, seuils...), l'attention portée aux formes, aux choses et aux espaces publics de toutes tailles (routes, trottoirs, espaces jardinés, ...) doivent participer d'une même dynamique et d'un même objectif pour rendre la ville plus conviviale et collective.

Séquence 2 : Des outils juridiques pour favoriser la réappropriation des lieux

- Guillaume Couette, juriste à l'Agence Technique Départementale du Gard (ATD)
- Célestine Mouge, paysagiste au CAUE

Une présentation à deux voix permettra de traiter le sujet sous sa forme juridique tout en illustrant le propos : *autorisations d'occupation temporaire du domaine public, utilisation des locaux communaux : les différents types de baux, volet répressif de lutte contre les logements vacants, volet incitatif de la rénovation des façades ...*

Séquence 3 : Retour d'expérience

- Yannick Vernières, adjoint à la mairie de Saint-André de Sangonis

Située dans le département de l'Hérault, la commune de 6300 habitants environ a bénéficié de l'accompagnement de la foncière solidaire Villages Vivants, acteur qui a pu permettre à son projet d'aboutir. Yannick Vernières reviendra sur cette expérience de portage de foncier réussie dans le cadre de l'aménagement d'un rez-de-chaussée qui sera investi par une radio locale et sur le réaménagement de l'espace public du centre.